

pratiqué avec perfection ce fut en cette rencontre : " D'autres, dit-il, ont quitté leurs enfants pour se donner à Dieu, mais en leur laissant leurs biens et leurs possessions. Mais, ce qui est peut-être sans exemple, cette femme admirable laisse le sien sans biens, sans appui, sans ressource aucune, l'abandonnant à la seule Providence de Dieu. "

En effet, elle surmonta toutes les difficultés et elle entra au monastère des Ursulines le jour de la Conversion de S. Paul, 1631. " Je quittai mon fils, dit-elle, ainsi que mon père déjà fort âgé, qui jetait des cris lamentables lorsque je lui fis mes adieux. Il n'y a raison qu'il ne mît en avant pour m'arrêter, mais mon cœur se sentait invincible. Je traitais intérieurement cette affaire avec mon divin Epoux, auquel je ne pouvais dire autre chose que ces paroles : Mon chaste amour, je ne veux pas faire ce coup si vous ne le voulez ; voulez pour moi, mon bien-aimé. Alors il répandait en mon âme un aliment divin et une force intérieure qui m'eût fait passer à travers les flammes. "

Pour qui ne croit pas à l'action de la grâce sur les âmes, pour ceux qui s'imaginent que Dieu envisage les choses selon les règles de notre faible raison, il n'y a dans cette conduite qu'aveuglement et folie ; mais si l'on s'élève jusqu'à l'ordre surnaturel ; si même on veut peser le bien immense qui résultera pour l'humanité de la vocation religieuse de cette femme héroïque, les peines qu'elle adoucira, les larmes qu'elle séchera ; si l'on compte tous les sauvages dont elle sera l'institutrice, la mère, l'apôtre et dont elle guidera les âmes vers le ciel ; si l'on considère que cette foi vigoureuse, qui s'est conservée jusqu'ici dans le Canada, lui est due en grande partie, par suite de l'éducation que les Ursulines ont donnée à un nombre incalculable de jeunes filles depuis bientôt deux siècles et demi, alors tout s'explique ; on comprend que de pareils avantages aient pu être achetés par les larmes d'un père et les cris d'un enfant. Est-ce que tous les